

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL de DREUIL-lès-AMIENS

L'an deux mille vingt le cinq octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de DREUIL-lès-AMIENS, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes, en séance plénière publique, sous la présidence de Monsieur Louis GUERRA.

Etaient présents les Conseillers formant la majorité des Membres en exercice : Mme Maria TREFCON, M. Philippe PETIT, Mme Marie-Christine MISSIAEN, M. Jean-Marie THIBAUT, Mme Céline COLLET, M. Michel MARCHAND, Mme Yvette CARTON, Mme Nicole DUMONT, M. Louis GUERRA, Mme Sophie PIOLE, M. Cédric CAGNARD, Mme Anne CALVARIN POTTIER, M. Bernard MICHALAK, Mme Marie-Laure DELATTRE, M. Bernard ROBIDA, M. Bruno DESANDERE et Mme Marjorie SAINT MAXENT.

Etaient absents excusés : M. Gérard MOERMAN qui donne pouvoir à M. Michel MARCHAND et M. Michel THIEFAINE qui donne pouvoir à M. Bernard ROBIDA.

Date de la convocation : 29 septembre 2020.

Date d'affichage : 15 octobre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 19 – Présents : 17 – Votants : 19 (dont 2 pouvoirs).

Monsieur Cédric CAGNARD a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Elections du Maire et des Adjoints.

Comme suite à la décision du Tribunal Administratif en date du 17 septembre 2020 et reçue en Mairie le 25 septembre dernier qui ordonne de procéder de nouveau à l'élection du Maire et des Adjoints ; Madame Maria TREFCON se propose en tant que Maire et les Adjoints proposés sont : Monsieur Philippe PETIT, Madame Marie-Christine MISSIAEN, Monsieur Jean-Marie THIBAUT et Madame Céline COLLET.

Le Conseil Municipal,

DELIBERE

Article 1^{er} : Les Conseillers Municipaux dont les noms suivent sont élus :

- Madame Maria TREFCON, Maire.
- Monsieur Philippe PETIT, 1^{er} Adjoint.
- Madame Marie-Christine MISSIAEN, 2^{ème} Adjointe.
- Monsieur Jean-Marie THIBAUT, 3^{ème} Adjoint.
- Madame Céline COLLET, 4^{ème} Adjointe.

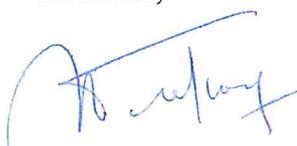
Article 2 : Ils sont élus par 15 suffrages exprimés.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,




Maria TREFCON